



DOSSIER DE CANDIDATURE MARS 2026

Bourse d'aide à la formation des animateurs et directeurs STAGE PRINTEMPS 20256 (à rendre avant le vendredi 6 février 2026 à 17h)

DEMANDE

- BAFA** Base internat semaine du 13 au 19 avril 2026
BAFA Base externat
BAFA Approfondissement interne externe
BAFD 1^{re} partie interne externe
2^e partie interne externe

PHOTO
D'IDENTITÉ
RÉCENTE

4 cm x 3 cm

IDENTITÉ DU DEMANDEUR OU DE LA DEMANDEUSE

MONSIEUR

MADAME

NOM : épouse

PRÉNOM :

NÉ (E) LE : âge :

LIEU DE NAISSANCE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TERRITOIRE DU CONSEIL DE QUARTIER :

TÉL. : PORT.

E MAIL :

Ne pas remplir : Réservé à l'administration

- Date de réception du dossier : Reçu par
- Date du rendez-vous pour l'entretien :

N.B. : Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte

Situations

FAMILIALE

Célibataire

Marié(e)

Autre, précisez :

SITUATION SCOLAIRE

Collège

Lycée

Étudiant

Niveau d'études : _____

Si non scolaire, dans quelle situation êtes-vous ?

Salarié depuis : / /

Quel type d'emploi :

Apprentissage depuis : / /

Si vacataire de l'animation, pour quels employeurs :

Formation professionnelle : / /

Chômage : Pôle Emploi

o Mission Locale

o Autre :

À REMPLIR PAR TOUS LES CANDIDATS

QUELLES SONT VOS CONNAISSANCES CONCERNANT LE BAFA OU BAFD ? :

QUEL EST VOTRE PROJET DE FINANCEMENT POUR COMPLÉTER LE MONTANT DE LA BOURSE ATTRIBUÉE ?

Motivation du candidat

POURQUOI SOUHAITEZ-VOUS DEVENIR ANIMATEUR BAFA ? OU DIRECTEUR BAFD ?

POUR VOUS, QU'EST-CE QU'UN BON ANIMATEUR OU DIRECTEUR ?

AVEZ-VOUS DÉJÀ DES PISTES POUR VOTRE STAGE PRATIQUE ?

À REMPLIR PAR LES CANDIDATS EN 3^{ème} PARTIE BAFA OU BAFD

QUEL LIEN FAITES-VOUS ENTRE LE STAGE DE BASE ET VOTRE STAGE PRATIQUE ?

QUEL STAGE AVEZ-VOUS CHOISI ? DATE /THÈME/ POURQUOI ?

Informations complémentaires

(que vous souhaitez donner)

DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

Les photocopies des pièces suivantes :

- Copie carte d'identité ou titre de séjour ou passeport en cours de validité,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, téléphone, électricité...).
(Pour les personnes hébergées, merci de fournir une attestation d'hébergement sur l'honneur de l'hébergeant + un justificatif de domicile et une pièce d'identité de l'hébergeant.)
- Un devis de l'organisme de formation que vous avez choisi mentionnant : ses coordonnées, les dates, le prix, le lieu interne ou externe, le thème pour les 3ème partie BAFA.
- Pour les 3 parties BAFA et/ou BAFD, joindre les copies des stages précédents validés par DDCS.

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte

Commission de février 2026

Retrait du dossier du 12 janv. au 6 fév. 2026 - Dépôt du dossier avant le 6 février 2026

**NE PAS OUBLIER DE PRENDRE UN RENDEZ VOUS POUR L'ENTRETIEN AU DÉPOT DU DOSSIER
SUR LA PÉRIODE DU LUNDI 12 JANVIER AU MERCREDI 18 FÉVRIER 2026.**

Remise du dossier : Mairie de Vaulx-en-Velin

Direction de la Jeunesse et de la Vie étudiante

Rue du Lycée - 69120 Vaulx-en-Velin (en face du Lycée R. Doisneau)

Tél : 04-72-04-93-40 /

Mail : service.jeunesse@mairie-vaulxenvelin.fr

Réception des dossiers :

Du lundi au vendredi,

de 10h à 12h

et de 14h à 18h

sauf le mardi matin.

Signature du demandeur :



Signature du représentant légal pour les mineurs :

INFORMATIONS SUR LA PROTECTION DES DONNEES AUTORISATION DE RECUEIL, DE TRAITEMENT ET DE CONSERVATION DES DONNEES PERSONNELLES

Les informations personnelles recueillies dans ce formulaire sont obligatoires et nécessaires dans le cadre de votre demande de Bourse à la formation BAFA ou BAFD.

Ces informations feront l'objet d'un traitement informatisé par les services municipaux de la Ville de Vaulx-en-Velin en charge du traitement de votre demande de bourse, et conservées aussi longtemps que nécessaire pendant la durée de ce traitement de votre demande, et, le cas échéant, pendant toute la durée de formation BAFA ou BAFD et ce jusqu'à nous avoir informer de l'obtention de votre diplôme. Pendant cette période, l'accès à vos données personnelles est strictement limité au personnel des services municipaux en charge du traitement de votre demande.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable depuis le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce refus étant susceptible de compromettre la prise en compte de votre demande et son traitement.

Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant la Ville de Vaulx-en-Velin, Place de la Nation, 69120 Vaulx-en-Velin ou par mail à l'adresse dpo@mairie-vaulx-en-velin.fr.

Je soussigné(e) :

- atteste avoir pris connaissance de mes droits en matière de protection de mes données personnelles et autorise le recueil, le traitement et la conservation de mes données personnelles par la Ville de Vaulx-en-Velin pour traitement de ma demande ;
- autorise l'utilisation de mes coordonnées pour l'envoi de toute information relative aux actions éducatives, culturelles, loisirs... de la Ville de Vaulx-en-Velin
- autorise l'utilisation de mes coordonnées pour l'envoi de toute communication institutionnelle de la Ville de Vaulx-en-Velin

Fait à Vaulx-en-Velin, le

Signature

AUTORISATION D'UTILISATION DE DROIT À L'IMAGE À TITRE GRACIEUX

Je soussigné(e),

MONSIEUR

MADAME

NOM : épouse

PRÉNOM :

NÉ (E) LE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉL. :

Agissant en qualité de représentant (e) légal (e) et titulaire de l'autorité parentale de :

NOM :

PRÉNOM :

NÉ (E) LE :

(En cas de divorce ou de séparation de corps, ce droit est exercé en commun par les deux parents, soit par celui à qui le tribunal a confié l'autorité parentale mais l'autre parent garde un droit de surveillance lui permettant de contrôler la vie privée de son enfant).

Autorise la Ville de Vaulx-en-Velin, à reproduire et à diffuser, sans contrepartie financière, la (ou les) photographie(s), représentant mon enfant, prises dans le contexte suivant : formation BAFA ou BAFD ou événement lié à ces formations : réunions d'informations, stages,...

Les photographies seront utilisées par la Ville de Vaulx-en-Velin à fin d'informer sur les événements de la ville de Vaulx-en-Velin, ainsi que de leurs partenaires, qui ont lieu sur la commune ou sur d'autres communes, en lien avec ces événements.

L'autorisation porte exclusivement sur une diffusion par ou sous le contrôle direct de la Ville de Vaulx-en-Velin, sur support papier (plaquette, brochure d'information, affiches, annonce presse, illustrations d'articles, diaporama) ou dématérialisé, écrans d'accueils du Service Jeunesse, Internet, en particulier sur le site web de la Ville de Vaulx-en-Velin.

La Ville de Vaulx-en-Velin pourra faire tout usage des photos, dans les limites précitées et à l'exclusion d'un usage publicitaire (entendu comme une diffusion nécessitant l'achat d'espace publicitaire).

Les légendes ou commentaires accompagnant la diffusion des photographies ne devront pas porter atteinte à la réputation, à la vie privée, à l'intégrité de la personne photographiée et/ou filmée.

Conformément à la loi, le libre accès aux données qui concernent la personne photographiée ou filmée est garanti. Elle pourra donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait.

N'autorise pas

Fait à Vaulx-en-Velin, le

Signature